

Allocution d'ouverture du Président de la Cour constitutionnelle du Bénin

Maître Robert S. M. Dossou

Monsieur le Président de la République,
Monsieur le Secrétaire général de la Francophonie,
Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,
Monsieur le Président de l'ACCPUF,
Mesdames et Messieurs les Présidents de juridictions constitutionnelles,
Messieurs les Présidents des institutions de la République,
Mesdames et Messieurs les Conseillers, Ministres, Députés et Membres
des Institutions de la République,
Monsieur le Représentant de la Commission de Venise,
Mesdames et Messieurs les Membres du Corps Diplomatique,
Mesdames et Messieurs les Congressistes et Participants,

Nous voici réunis en Congrès pour la cinquième fois en douze années d'existence. C'est un pari et ce pari est tenu. Si l'Association des Cours et Conseils constitutionnels ayant en partage l'usage du français (ACCPUF) se maintient et exerce même dans le milieu de la justice constitutionnelle une certaine attractivité, cela est dû à trois raisons :

I. La première raison est que l'ACCPUF est fermement adossée à la Francophonie qui l'a générée, qui la porte et la soutient à l'intérieur du réseau francophone des organisations. C'est cela l'une des significations de

la présence à cette séance de Son Excellence, Monsieur le Président ABDOU DIOUF, Secrétaire général de la Francophonie. Nous vous remercions Monsieur le Secrétaire général.

Permettez-nous de remercier à travers vous toute votre équipe de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) qui sur vos instructions, n'a ménagé aucun effort pour nous aider à la tenue du présent Congrès.

II. La deuxième raison est que partout dans les nouvelles démocraties d'une part, le contrôle de constitutionnalité émerge et s'affirme et d'autre part, l'ACCPUF rencontre le soutien des Chefs d'État des Gouvernements et des Autorités de nos différents pays. Ces douze derniers mois, nous l'avons constaté successivement à Libreville, à Paris, à Lomé, à Ouagadougou et maintenant à Cotonou. C'est là le plein et entier sens à donner à la présence ici de Son Excellence Docteur Boni YAYI, Président de la République du Bénin.

Monsieur le Président de la République, nos sincères remerciements à vous et à votre Gouvernement pour le soutien que vous avez apporté à la tenue de ce Congrès. Nos remerciements également parce que vous avez accepté de partager avec nous votre invité spécial, Monsieur le Secrétaire général de la Francophonie.

III. La troisième raison est que grâce à la Francophonie, s'est créée une symbiose assez forte entre juridictions constitutionnelles des vieilles démocraties et juridictions constitutionnelles de démocraties nouvelles ou rétablies. Cette coexistence de solidité et de fragilité ou parfois même de précarité a donné sève et tonus à cette dernière catégorie.

Alors, je vous remercie, Chers Collègues d'avoir réussi cet espace de solidarité et d'être là pour la poursuite de l'œuvre commune et que VIVE LE V^e CONGRÈS DE L'ACCPUF.

Je vous remercie.

Fait à Cotonou, le 23 juin 2009